



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
POUR L'IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 2 096 032
AU 46, PLACE DE CHAMBORD

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville de Candiac étudiera, le **25 août 2025 à 19 heures**, lors d'une séance ordinaire qui aura lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac, Québec, une demande de dérogations mineure pour l'immeuble situé sur le lot 2 096 032, au **46, place de Chambord**, dans la zone H-313.

La demande présentée a pour but d'autoriser la dérogation mineure suivante au *Règlement 5000 de zonage* :

- Une façade avant d'un bâtiment principal adjacent à une rue publique comprenant 0 % de revêtement extérieur en maçonnerie au lieu d'un minimum de 50 %.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Candiac, le 24 juillet 2025

Linda Chau, avocate
Greffière adjointe et directrice adjointe
Services juridiques